

Dossier de Presse

Nantes, le 7 Avril 2015

« Mon commerce a des idées »

Pays d'Ancenis 1 vainqueur parmi 5 commerçants sélectionnés



En partenariat avec le Conseil Général de Loire Atlantique



SOMMAIRE

Communiqué de presse p. 2
Les membres du jury p. 4
Le lauréat du concours p. 5
Les commerces sélectionnés p. 6 à 7

CONTACT PRESSE

Marie Le Saint

T. 02 40 44 60 82 - M. 06 12 25 21 98 m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr
@MarieLeSaint1



Communiqué de presse

Le 7 Avril 2015



Chefs du Pays d'Ancenis : vainqueurs de l'opération « Mon commerce a des idées » dans le pays d'Ancenis

Le 7 avril, le groupement des Chefs du Pays d'Ancenis a remporté le prix « lauréat » « Mon commerce a des idées » pour l'édition 2015 du Pays d'Ancenis. Deux autres participants de l'opération ont également reçu un prix « coup de cœur du jury ». Initié par la CCI Nantes St-Nazaire et en partenariat avec le Conseil Général de Loire-Atlantique, cette opération tend à valoriser les actions des commerçants de nos territoires à travers l'innovation, les initiatives et l'originalité des projets.

Une expérience collaborative, novatrice et surprenante

Pour cette édition, le jury a récompensé les « Chefs du Pays d'Ancenis », un groupement de 4 restaurateurs :

- L'Auberge de l'Ecluse, de Marion Claude et Tareq Abu Khater
- La Charbonnière, d'Alexandra et Christophe Crand
- Le Clos du Cellier, de Nathalie et Arnaud Ciesielski
- Les Terrasses de Bel-Air, de Geneviève et Jean-Paul Gasnier

Ces passionnés de cuisine ont associé leurs talents culinaires, parcours et univers pour proposer des soirées à thème où ils conjuguent leurs savoir-faire culinaires, sur une seule et même table, pour un résultat étonnant.

Une offre unique, novatrice et originale qui met en avant les saveurs du Pays d'Ancenis, valorise les producteurs de la région, tout en participant au dynamisme du territoire à travers l'art de la cuisine.

Chefs du Pays d'Ancenis remporte donc le prix « Mon commerce à des idées » pour leur concept novateur, fédérateur et entreprenant.

Chefs du Pays d'Ancenis

www.facebook.com/ChefsDuPaysDAncenis

« Coup de cœur du jury » : deux commerçants distingués

Pour cette édition, le jury a souhaité également récompenser deux autres candidats pour leur initiative. La librairie Plume et Fabulettes (Ancenis) et l'épicerie fine L'Adam Goût du Bonheur (Joué-sur-Erdre) ont donc reçu le prix « coup de cœur du jury ».

Christine Ramirez, ancienne enseignante et aujourd'hui gérante de la librairie Plume et Fabulettes, a été gratifiée du prix pour sa vocation à renforcer un service culturel de proximité en milieu rural et démocratiser l'accès à la littérature aux plus jeunes. L'animation, la fidélisation des clients et la gentillesse de Christine Ramirez ont touché le jury qui voit dans ce commerce un projet indispensable pour la préservation du dynamisme et de l'attractivité de nos territoires ruraux.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr @MarieLeSaint1



- Laurie Adam qui gère l'épicerie L'Adam Goût du Bonheur a également reçu le prix « coup de cœur du jury ». Le jury a été conquis par le concept de l'épicerie : des animations régulières dans un magasin à la scénarisation soignée, pour mettre en valeur des produits régionaux de qualité. L'ambition du projet mêlant identité et découverte a donc permis à Laurie Adam d'être récompensée d'un prix.

Le 7 Avril, Chefs du Pays d'Ancenis, lauréats du concours ont été récompensés dans un de leur restaurant - les Terrasses de Bel Air - par Jean-Luc Cadio, Vice-Président de la CCI Nantes St-Nazaire en charge du commerce et en présence des 2 autres commerçants « Coup de cœur du jury ».

Une opération de valorisation pour récompenser l'originalité des commerces

« Mon commerce a des idées » est un dispositif lancé par la CCI Nantes St-Nazaire en 2014. En partenariat avec le Conseil Général de Loire Atlantique, il récompense l'initiative et l'originalité des commerçants. Les membres du jury ont eu la charge de désigner un commerçant particulièrement innovant parmi une sélection de candidats.

En février, la CCI Nantes St-Nazaire a identifié une dizaine de commerces du pays d'Ancenis pouvant participer à l'opération. 5 candidats ont été présélectionnés selon les critères suivants :

- Le caractère novateur / différentiateur (l'originalité du projet).
- L'utilité opérationnelle (réponse au besoin du client / amélioration de l'organisation).
- Le caractère transférable (dispositif adaptable à d'autres commerçants).
- Les indicateurs de performance commerciale (augmentation du chiffre d'affaires / satisfaction de la clientèle).
- La prise de risque pour le commerçant.

A l'issue du processus de sélection, ces 5 finalistes ont fait l'objet d'une visite de la part du jury le 26 mars dernier afin de les départager.

L'innovation, la clé du développement des commerces

Les commerces représentent aujourd'hui 33.25% des entreprises sur le département de la Loire-Atlantique et sont au cœur du dynamisme des villes. Parce que les commerces sont le poumon des communes et permettent à celles-ci de se développer, la CCI Nantes St-Nazaire a placé au centre de ses priorités l'accompagnement et le développement des commerces ruraux et urbains.

Ces dernières années, le e-commerce et la mobilité ont fortement impacté les processus d'achat du consommateur. Pour séduire ses clients, le commerçant doit s'adapter à cette évolution et faire preuve d'initiative et d'originalité afin de montrer à la clientèle tout l'intérêt de venir en boutique. Le principal objectif des commerçants est de créer du trafic dans leur magasin et la CCI Nantes St-Nazaire est là pour les soutenir dans cette démarche en valorisant le travail fait en ce sens.

C'est dans cet esprit que la CCI Nantes St-Nazaire a initié le dispositif « Mon commerce a des idées » dont la toute 1 ère étape a eu lieu en juillet 2014 dans le Vignoble Nantais. L'idée est de déployer le concours sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique. La prochaine étape se déroulera sur le territoire Presqu'île Estuaire.

Une opération organisée en partenariat avec le Conseil Général de Loire Atlantique



Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr @MarieLeSaint1



Les membres du jury « Mon commerce a des idées »

Delphine Basile

Présidente de l'association des commerçants et artisans Com'Ancenis

Sophie Bellamy

Expert-comptable associée, GESCO

Annabelle Charon

Chargée de développement économique à la COMPA (Communauté de Communes d'Ancenis)

Alban Mesnil

Assureur et membre du Conseil Territorial d'Ancenis

Les vainqueurs de « Mon commerce a des idées » :

Chefs du Pays d'Ancenis

Associé depuis 2014, le groupement des Chefs du Pays d'Ancenis regroupe des couples chacun propriétaires de leur restaurant sur le territoire anceniens :

- L'Auberge de l'Ecluse, de Marion Claude et Tareq Abu Khater à Riaillé
- La Charbonnière, d'Alexandra et Christophe Crand à Ancenis
- Le Clos du Cellier, de Nathalie et Arnaud Ciesielski au Cellier
- Les Terrasses de Bel-Air, de Geneviève et Jean-Paul Gasnier à Ancenis



De ces 4 chefs et leur conjoint est né un projet original. Ces passionnés de cuisine organisent des expériences culinaires le temps de soirées où tous s'associent pour cuisiner des produits locaux et créer un événement unique au slogan simple : 4 chefs, 4 parcours et 4 univers sur une seule et même table.

L'expérience collaborative proposée par les chefs est un véritable succès qui peut s'expliquer par une ambition humble et généreuse à la fois.

Les prix sont harmonisés pour une offre accessible par tous, et le travail sur des produits naturels locaux offre au concept une identité propre à l'association.

Les Chefs du Pays d'Ancenis valorisent également leur art culinaire à travers des vins de vignerons locaux et des défis culinaires gastronomique.

Aujourd'hui doté d'une page Facebook, l'ambition des chefs est bien d'accroître leur notoriété au-delà du Pays d'Ancenis, et la CCI compte bien les aider en les récompensant du prix « Mon Commerce a des Idées ».

www.facebook.com/ChefsDuPaysDAncenis





« Coup de Cœur du Jury » : Librairie Plume et Fabulettes

8, Rue Georges Clemenceau, 44150 Ancenis



Christine Ramirez est aujourd'hui à la tête d'une entreprise constituée de 6 associées ayant chacune ses propres compétences mises au service de la librairie Plume et Fabulettes (décoration de la vitrine, mise à jour du site internet, animation,....)

Dédiée aux plus jeunes - de 0 jusqu'à 13 ans - la librairie de cette ancienne enseignante offre, avec un fonds de 4 600 références, une large variété de livres et bandes dessinées pour les enfants du Pays d'Ancenis.

L'ambition de la librairie est de pouvoir développer en zone rurale un accès à la littérature et renforcer le service culturel d'une ville de taille moyenne comme Ancenis.

C'est par le biais d'animation que la librairie est devenue un lieu de découverte pour les plus petits : ateliers thématiques et organisation d'un concours du prix littéraire « Fabulivre » avec 11 écoles du territoire. La librairie Plume et Fabulettes développe également de nombreux partenariats locaux avec les collectivités territoriales, promeut la création locale en favorisant la vente d'ouvrage d'écrivains du territoire. Un partenariat privilégié a d'ailleurs été mis en place avec une association locale qui organise régulièrement des animations à la librairie.

Ces activités pour la promotion et la démocratisation de la littérature jeunesse lui permettent une réelle reconnaissance des acteurs de la vie locale du Pays d'Ancenis.

Un blog est régulièrement tenu à jour pour informer les clients des nouveautés et des animations de la librairie. L'ambition de l'entreprise serait de développer dans le futur un site de vente en ligne et multiplier des actions externes afin d'accroître la notoriété de la librairie.

Devant tant de dynamisme et de passion, le jury de la CCI ne pouvait pas faire autrement que de récompenser la libraire Plume et Fabulettes pour son action.



qn Jnr. Conb qe cœn.

Coup de Cœur du Jury : L'Adam Goût du Bonheur



147, Allée de l'Auvinière, 44440 Jouésur-Erdre

C'est en juin 2013 que Laurie Adam s'est lancée dans l'aventure commerciale de l'épicerie fine L'Adam Goût du Bonheur. Son enseigne, d'un nouveau concept, propose une large gamme de produits : vins locaux, charcuterie des terroirs, conserves, et aussi une gamme de chocolat et de confiseries.

Mais la gérante ne se contente pas de cette offre et propose un service original. Le magasin, dont l'aménagement est le fruit d'un scénographe et d'un peintre en lettres, s'organise de façon à mettre en scène chaque produit et à faire vivre au consommateur plus qu'un simple acte d'achat, une véritable expérience de consommation.

C'est aussi lors de temps forts et d'événements commerciaux que Laurie Adam donne vie à son épicerie, boutique largement active sur le territoire du Pays d'Ancenis et vecteur de dynamisme économique dans tout le secteur ancenien.

Enfin, une page Facebook à l'effigie de l'épicerie permet aux consommateurs de partager leur expérience avec Laurie Adam, très active sur le réseau social, ce qui ne manque pas de plaire aux clients.

Avec le projet de développer sa communication numérique et la mise en place d'un site de ventes en ligne, le jury de la CCI n'a pas hésité pour récompenser le dynamisme et l'innovation apportés par Laurie Adam à son épicerie fine L'Adam Goût du Bonheur.



Candidat finaliste : Côté Bouche





Installés depuis maintenant 10 ans à Varades, Aude et Karl Bretaud ont su apporter une dose d'originalité pour faire face à la concurrence des grandes surfaces. Ces artisans bouchers charcutiers peuvent se targuer d'un rayonnement local avec des clients réguliers prêt à effectuer 15 kilomètres pour s'offrir leurs produits.

Directement en contact avec les producteurs locaux, la qualité des produits de la boucherie n'est plus à démontrer. La gamme de charcuterie fabriquée

maison peut en témoigner. Pour compléter son offre, la boucherie propose également un rayon fromagerie pour accompagner leurs produits.

En plus de la qualité des produits proposés, c'est dans un lieu moderne et esthétique qu'Aude et Karl Bretaud offrent des services personnalisés et complémentaires : des paniers « lot de viandes » une fois par semaine sont proposés à la clientèle, et des animations jeux concours apportent dynamisme à l'enseigne du territoire ancenien.

En privilégiant la vente de produits du terroir, la boucherie Côté Bouche a su préserver un lien affectif avec les habitants du Pays d'Ancenis, ce qui fait d'elle un lieu incontournable à Varades.



Candidat finaliste : La Cerise sur le Gâteau

48, Rue d'Anjou, 44150 Ancenis



Myriam Daniel a créé La Cerise sur le gâteau en juillet 2009 : le concept mélange salon de thé, déjeuner, vente de thés, et également brocanteet livres d'occasion.

L'idée de Myriam Daniel était de créer une boutique aux services multiples dans uneambiance conviviale. Côté restaurant salon de thé, les produits proposés sont fait maison, locaux et bio. Myriam Daniel

s'adapte aussi aux demandes de sa clientèle, accueillant même des groupes, midis et soirs.

En parallèle de son offre de restauration, des objets de brocante, différentes variétés de thé et des livres d'occasion complètent l'offre de l'enseigne.

Accueilli chaleureusement, l'objectif de Myriam Daniel est que chaque client se sente « comme à la maison » pour avoir envie de revenir régulièrement..

Avec une fréquentation en hausse d'année en année, la Cerise sur le Gateau est vecteur de dynamisme économique dans la ville d'Ancenis et ses environs, avec l'emploi d'une personne plusieurs fois par semaine.

Les futurs objectifs affichés par Myriam Daniel sont le renforcement de la notoriété de l'enseigne sur le web, et l'augmentation de son chiffre d'affaires.

Avec son concept, peu de doute que cela lui échappe.

